



Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de
la Transition écologique et solidaire

Paris, le jeudi 10 août 2017

Communiqué de presse

Résultats de deux appels d'offres pour les installations de production d'électricité d'origine renouvelable en Corse et dans les départements d'Outre-mer

Le 6 juillet dernier, Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, annonçait les grands enjeux du « Plan climat » dont celui de mettre fin à l'utilisation des énergies fossiles de façon irréversible et de s'engager dans la neutralité carbone.

Afin d'accompagner l'essor des énergies renouvelables en Corse et dans les Outre-mer, dans le prolongement des annonces du plan climat, Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire a désigné 109 nouveaux lauréats pour développer des installations photovoltaïques pour un volume total de plus de 75 MW.

Pour Nicolas Hulot, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire : « *La désignation de nouveaux projets d'installations de production d'énergies renouvelables confirment le dynamisme de cette filière qui va prendre une part de plus en plus importante de notre production d'électricité au cours des années qui viennent. Le développement de ce type d'installations équipées de dispositifs de stockage offre un approvisionnement d'électricité régulier, continue et sécurisé au bénéfice des consommateurs.* ».

Lancés en décembre 2016, l'appel d'offres pour les installations photovoltaïques équipées de dispositifs de stockage et l'appel d'offres pour les installations en autoconsommation ont pour but de renforcer l'indépendance énergétique de la Corse, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion et Mayotte, tout en assurant une transition vers une production électrique sans carbone compatible avec les ambitions du Plan Climat. Dans ces territoires, la faible taille des systèmes électriques, conjuguée à la non interconnexion des réseaux, induit une plus grande fragilité et nécessite une approche spécifique.

- **Pour les installations photovoltaïques équipées de dispositifs de stockage (batteries)** : les 67 projets lauréats de l'appel d'offres pourront bénéficier d'un tarif d'achat garanti de l'électricité produite à un **prix moyen de 113,6 €/MWh, compétitif par rapport aux coûts complets de production dans ces zones (en moyenne supérieurs à 200€/MWh)**. Le prix moyen proposé par les lauréats est en baisse de plus de 40% par rapport à l'appel d'offres précédent, lancé en 2015.

Parmi ces lauréats, 50 se sont engagés à fournir de l'électricité lors de la période de pointe de consommation. Les dispositifs de stockage permettront également d'améliorer le lissage et la prévisibilité de la production solaire, et faciliteront l'insertion des énergies renouvelables dans les réseaux électriques isolés.

- **Pour les installations en autoconsommation** : les 42 lauréats (centres commerciaux, industriels...) pourront consommer eux-mêmes l'électricité d'origine renouvelable qu'ils produisent ou bien la valoriser auprès de tiers. Les lauréats **bénéficieront d'une prime s'élevant en moyenne à 34,19 €/MWh**. Le taux d'autoconsommation moyen des lauréats de l'appel d'offres est supérieur à 90%, traduisant une réelle volonté d'utiliser sa propre électricité.

Sur l'ensemble des deux appels d'offres, plus de 50% des projets se sont engagés à faire appel à l'investissement participatif et verront leur prime majorée à ce titre de 3 €/MWh. Ce niveau d'engagement reflète la volonté des citoyens et collectivités de s'approprier la production énergétique et de garantir l'autonomie énergétique de leurs territoires.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/solaire>

Répartition régionale des projets lauréats de l'appel d'offres pour installations photovoltaïques équipées de dispositifs de stockage

Région	Projets lauréats	Puissance allouée (MW)
Corse	20	8,4
Guadeloupe	16	15,6
Guyane	4	11,1
La Réunion	17	22,3
Martinique	4	2,5
Mayotte	6	3,4
TOTAL	67	63,3

Répartition régionale des projets lauréats de l'appel d'offres pour installations en autoconsommation

Région	Projets lauréats	Puissance allouée (MW)
Corse	8	2
Guadeloupe	6	1,7
Guyane	4	0,9
La Réunion	13	4,5
Martinique	11	2,7
Mayotte	0	0
TOTAL	42	11,8

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)